

LES COULEURS DES TIMBRES

Jean-François BRUN

CONFÉRENCE DU 1^{er} MAI 2010

Avec cette présentation atypique, le conférencier aborde les problèmes posés par les couleurs en philatélie, qu'il s'agisse :

- de la **couleur de l'encre imposée** par les circulaires de l'Administration pour la frappe de divers timbres et griffes, illustrée par des lettres avec décime rural, timbre à date, R des recommandés conformes aux instructions mais aussi quelques cas non réglementaires.



Décime rural frappé deux fois dont une fois en bleu, double erreur du postier



R de la recommandation, en noir, réglementairement sur les lettres en port dû

- de la **couleur choisie** pour les timbres-poste après de nombreux essais et des changements que l'Administration peut parfois imposer dans ce domaine, illustrée notamment par des documents conservés par le musée de La Poste de Paris.

Renvoi à l'Administration des timbres-postes à 1 franc imprimés en rouge d'une nuance claire, et pouvant se confondre avec les timbres nouveaux à 40 centimes imprimés en couleur orange.

MONSIEUR,

L'Administration des Postes a, dans le mois de décembre dernier, approvisionné plusieurs bureaux de poste de timbres à 1 franc imprimés en couleur rouge de nuance beaucoup plus claire que celle des timbres de même catégorie, mais d'un tirage postérieur.

La différence légère qui existe dans la nuance des uns et des autres a pu jusqu'à ce jour ne présenter aucun inconvénient; cependant les timbres à 40 centimes dont l'émission est prochaine ayant été imprimés en couleur orange, d'après une décision de M. le Ministre des finances, j'ai craint que la nuance de ces derniers timbres fût confondue avec celle rouge claire des premiers timbres-postes à 1 franc, et devint, par suite, un motif d'erreurs préjudiciables aux intérêts du trésor.

En conséquence, j'ai décidé que les timbres à 1 franc de couleur rouge claire conformes au modèle ci-contre n^o 1 seraient renvoyés à l'Administration, qui les remplacera immédiatement par des figurines d'une teinte plus foncée conformes au modèle n^o 2.

Les directeurs auront donc à examiner avec attention la couleur des timbres à 1 franc qui forment leur provision, et à me renvoyer, sous la forme du chargement, ceux qui seulement se trouveraient d'un rouge pâle, c'est-à-dire pareils, quant à la nuance, au modèle n^o 1 précité.

La sortie momentanée de ces figurines ne devra donner lieu à aucune opération de comptabilité sur le livre journal n^o 797 bis, l'Administration devant les remplacer immédiatement. Néanmoins, il sera pris note exacte par les directeurs de l'envoi fait à l'Administration, afin de pouvoir expliquer, dans le cas d'une vérification de caisse, l'absence tout exceptionnelle de leurs timbres à 1 franc.



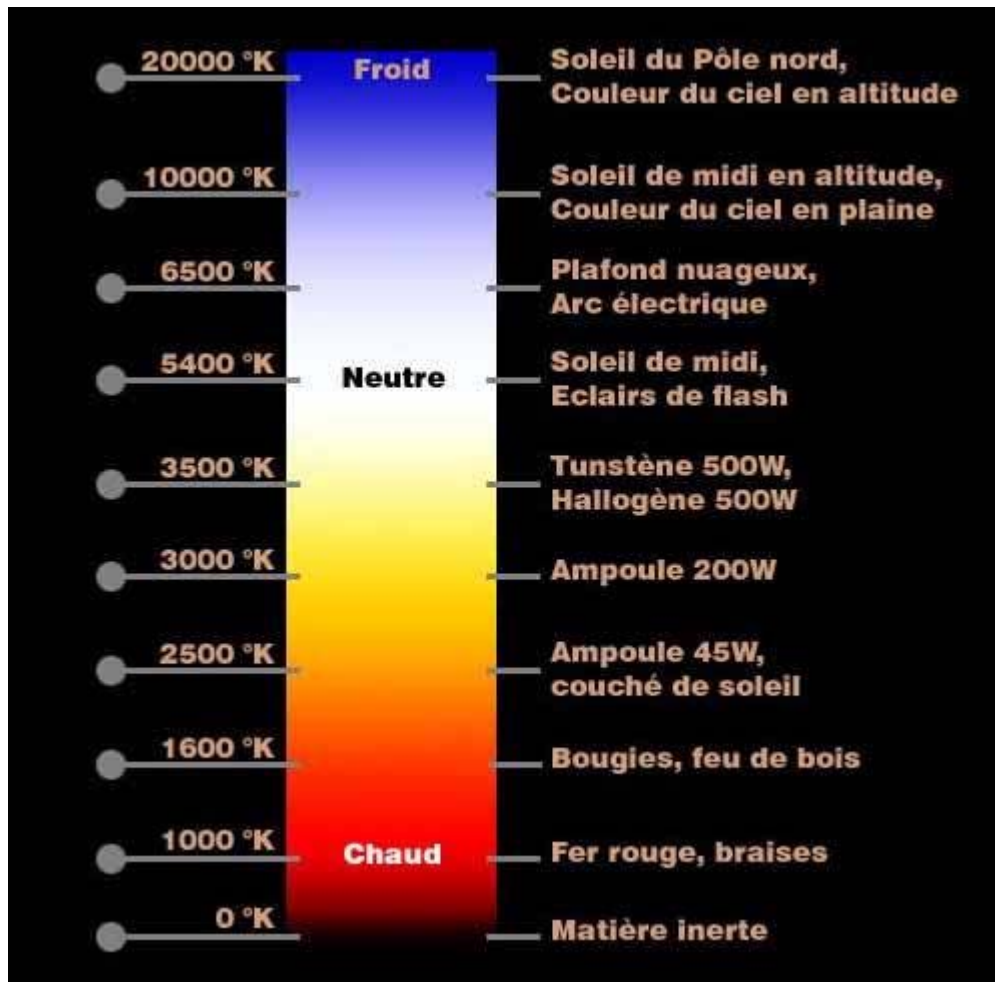


40 c Cérés en bleu, non émis en 1849



Un des essais de couleur pour le 80 c

• **de la lumière environnante**, qu'il s'agisse de celle du soleil à différents moments de la journée ou de celle provenant des nombreux types d'éclairage artificiel, expliquée à l'aide de schémas et de graphiques,



La température de couleur

• de la **perception des couleurs** que nous pouvons avoir en fonction de la lumière choisie et de ses qualités spécifiques, mais aussi du support sur lequel est placé le timbre, avec de nombreux exemples.



Le même 4 c gris sur fonds de couleurs différentes (beige, jaune, noir et orange) donnant l'illusion de timbres de tonalités différentes

- enfin, de l'importance de la couleur dans deux aspects principaux de l'expertise : l'identification précise de certains timbres dont les nuances sont proches et la détermination de falsifications.



1 f 50 outremer et 1 F 50 bleu avec fausse perforation
La perforation n'a été faite que sur le timbre outremer



40 c avec millésime 1 et faux millésime 1 détaché
La couleur du papier ne correspond pas à l'original



5F +5 F faux fabriqué à partir d'un 5 F + 1 F. Mais le bleu du 5 F+ 5 F est différent de celui du 5 F+ 1 F